

Consultation du public sur l'eau et les inondations

Projet de Sdage et de programme de mesures 2022 - 2027
Projet de plan de gestion des risques d'inondation 2022 - 2027

*Bassin Loire-Bretagne
(analyse des réponses au questionnaire et des avis des particuliers)*

Synthèse des résultats

Plus de 3500 avis de particuliers recueillis

Consultation réalisée auprès des habitants du bassin Loire-Bretagne du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

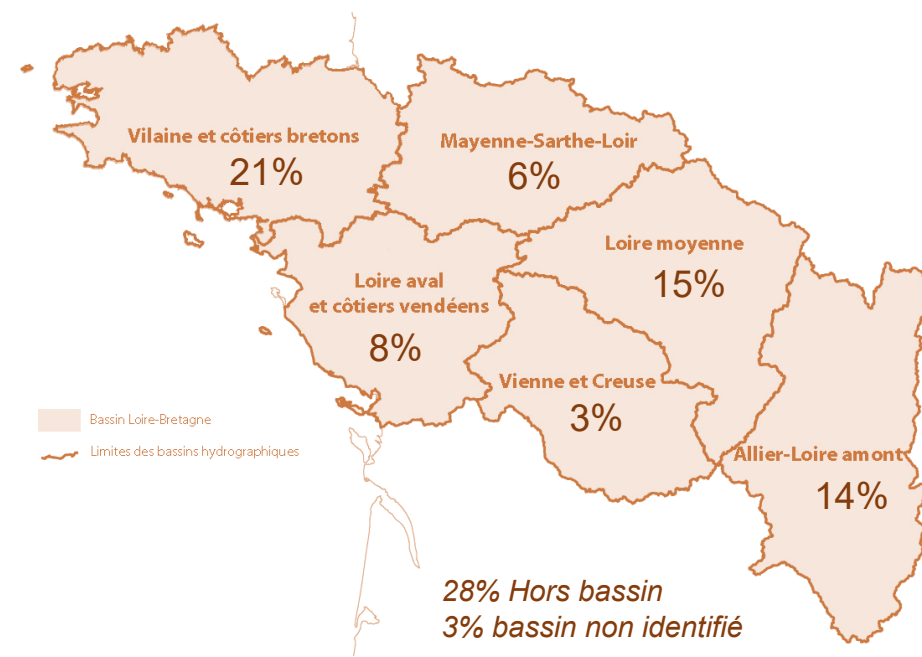
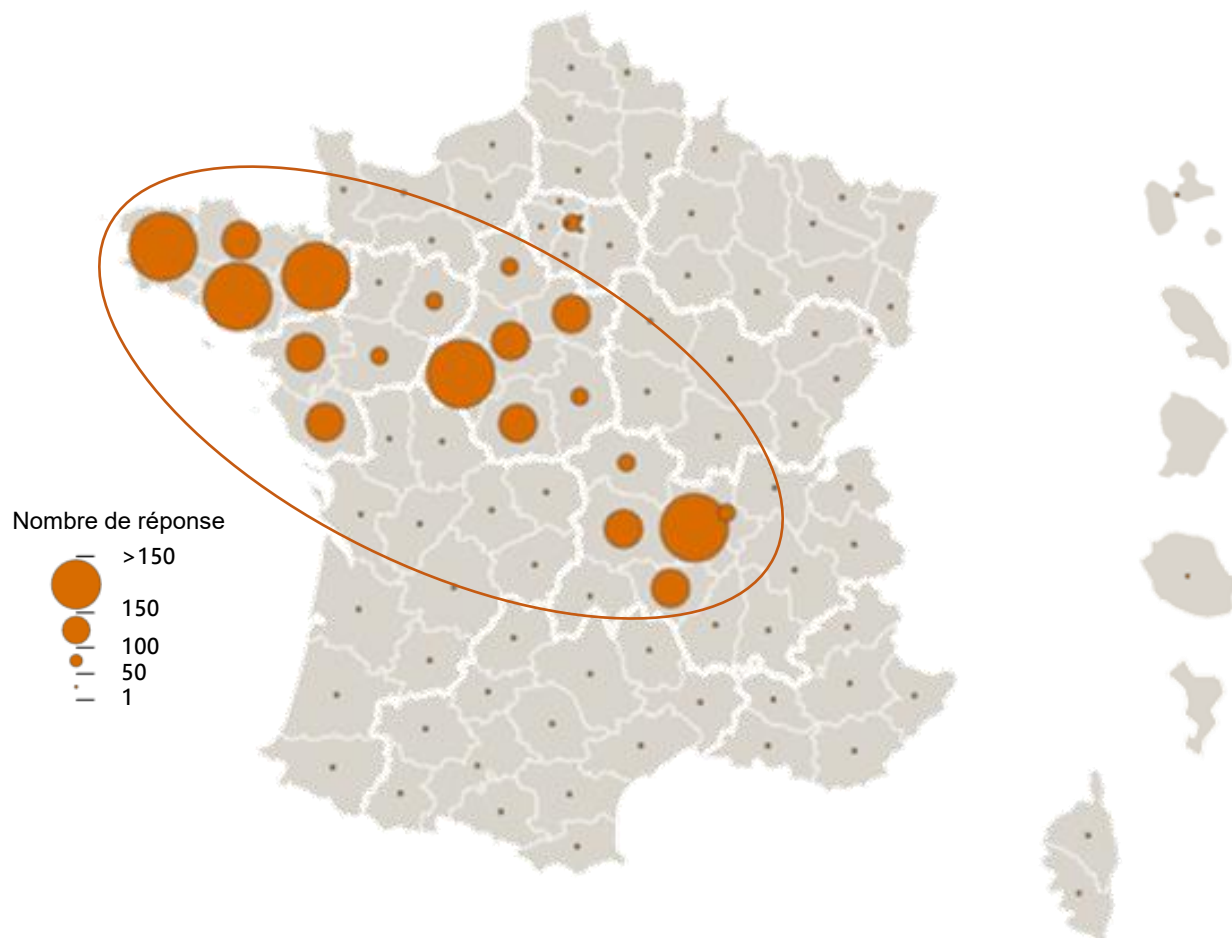
- En répondant à un questionnaire mis à la disposition du public :
 - sur internet avec possibilité de réponse en ligne : sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr ;
 - sous format papier au siège de l'agence de l'eau Loire Bretagne et dans les points d'information ou les manifestations organisées par les partenaires pour relayer et faire connaître la consultation.
- En envoyant un contribution écrite individuelle (par mail ou par courrier postal).

Au total, **3647** personnes ont répondu individuellement à la consultation :

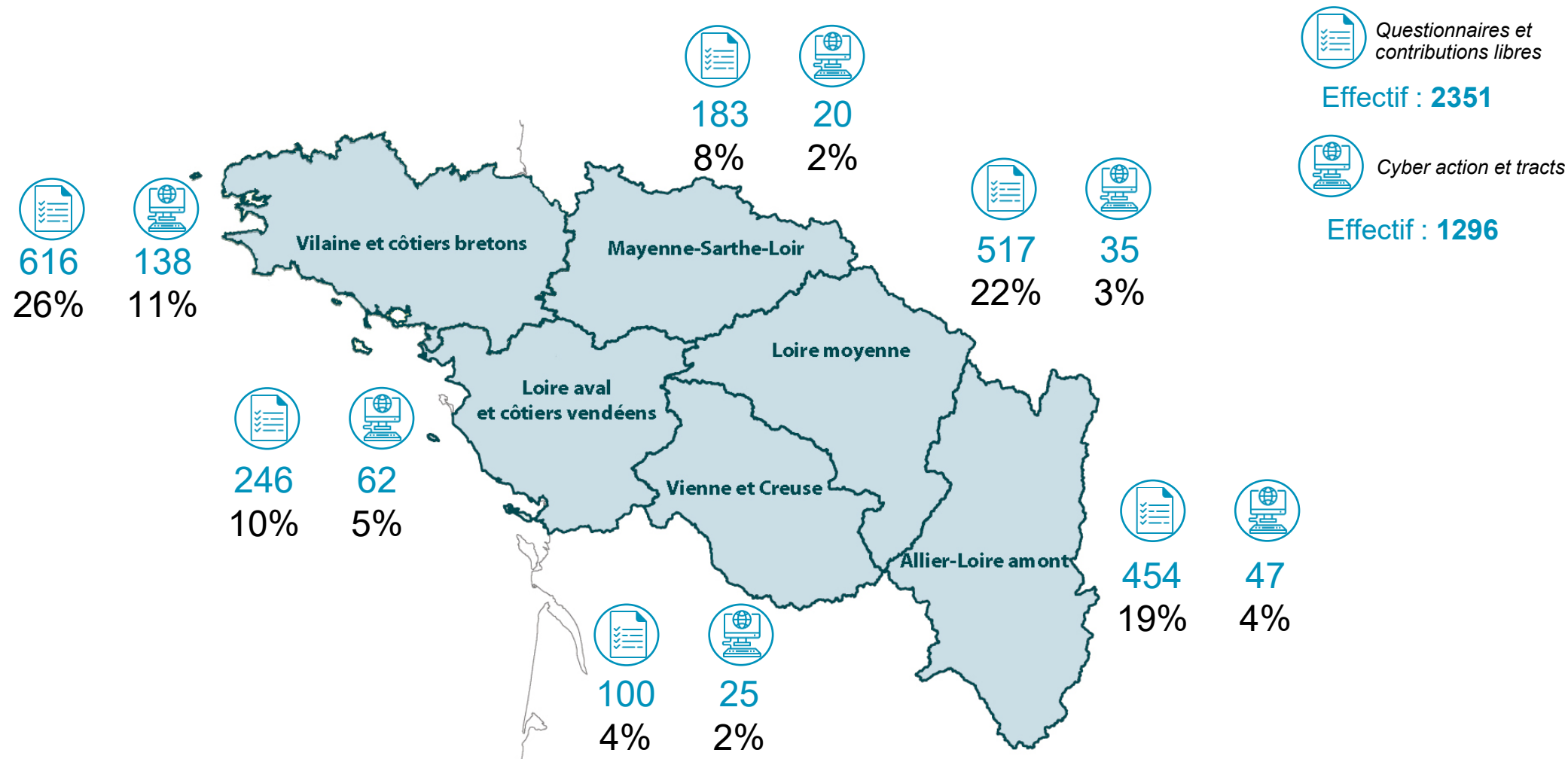
- **1662** questionnaires **en ligne** ;
- **606** questionnaires **papier** ;
- **83 contributions libres** par e-mail ou par courrier postal ont été adressées à l'Agence de l'eau et intégrées à l'analyse ;
- **1217** signataires d'une **cyber action** et **79** tracts (action menée de type pétition, par la CLCV Finistère).

Origine des retours

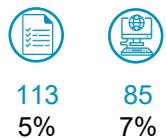
Total des contributions : **3647**



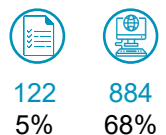
Origine des retours



Bassin non identifié



Hors bassin



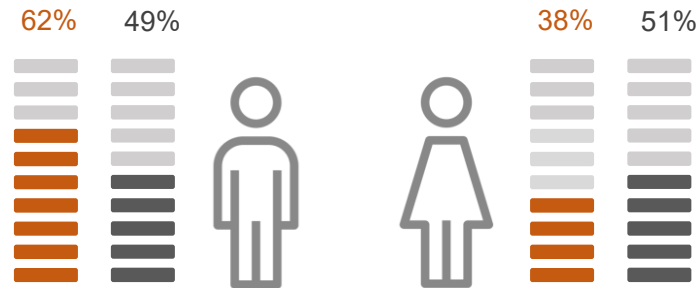
Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Une surreprésentation des hommes, des personnes plus âgées, des cadres et professions intellectuelles supérieures et des retraités

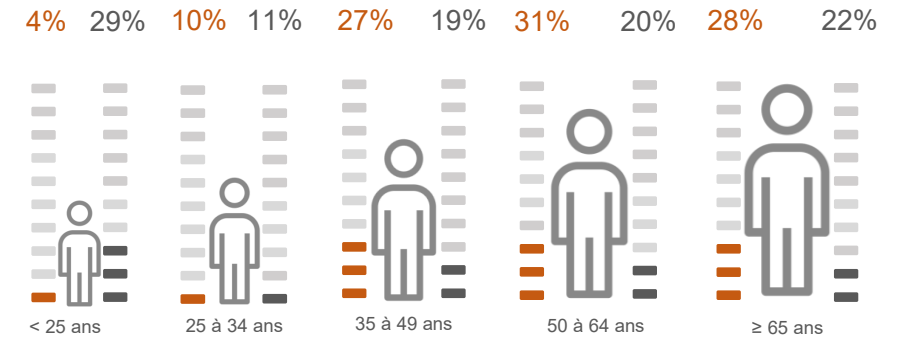
Genre

Réponses : 2247



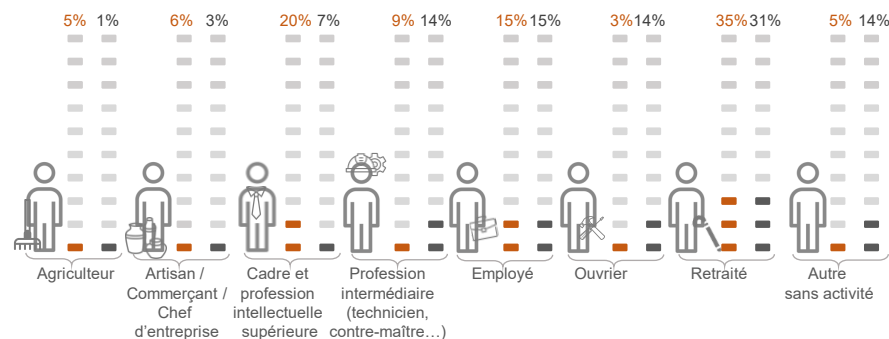
Âge

Réponses : 2194



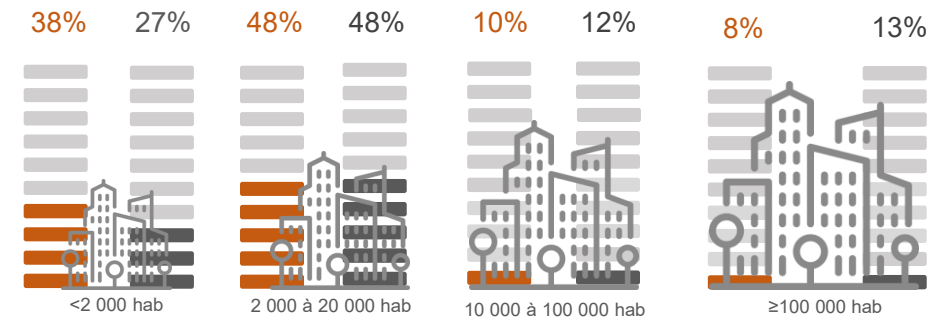
Professions et catégories socioprofessionnelles

Réponses : 2215



Taille de la commune de résidence

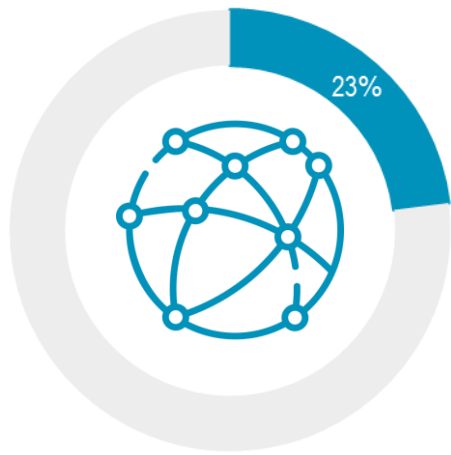
Réponses : 2053



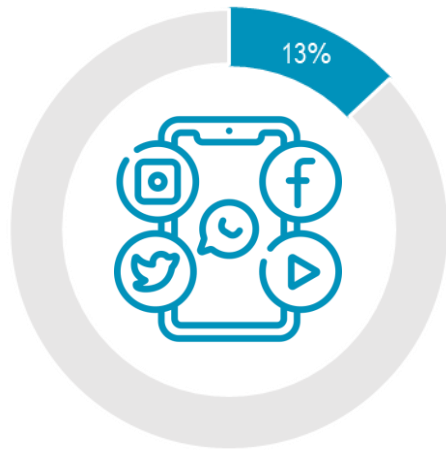
Une consultation principalement connue via les associations et Internet

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

Réponses : 2208



Internet



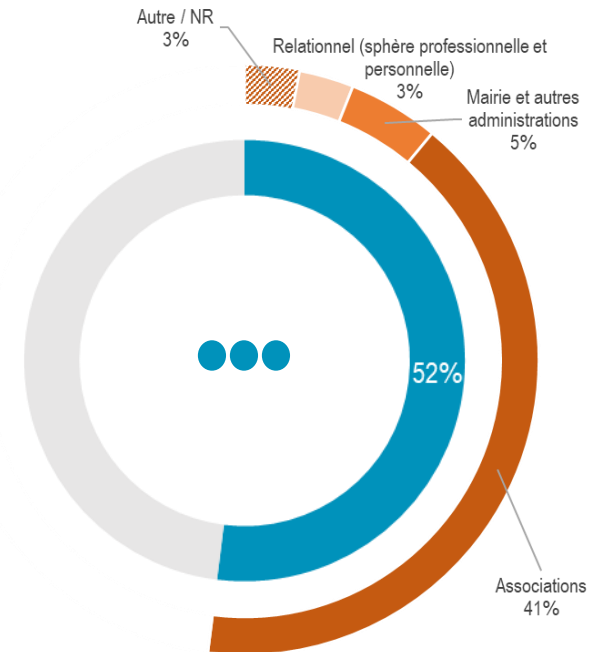
Réseaux sociaux



Média (presse, radio, TV)



Réunion ou débat public



Autre

Le projet Sdage 2022-2027 est considéré comme complètement ou assez adapté pour répondre aux enjeux présentés par 6 répondants sur 10

Question 1 - Le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

- Garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures.
- Préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer.
- Partager la ressource disponible et adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses.
- S'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et demain et mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace.

Réponses : 2193



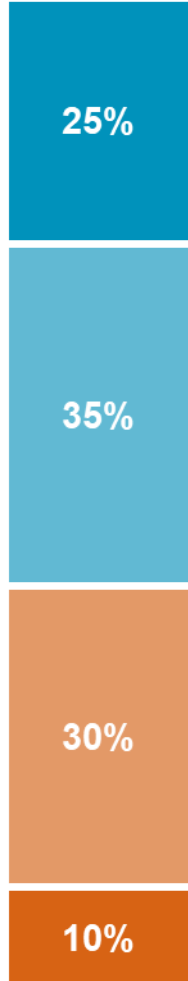
On trouve significativement plus souvent le Sdage « complètement » ou « assez » adapté pour répondre aux différents enjeux présentés lorsqu'on est :

- Une femme (62 %) ;
- Dans la tranche d'âge de moins de 25 ans (75 %) ou de 25 à 34 ans (70 %) ;
- Un étudiant (76 %) ou un employé (68 %) ;
- Un habitant du sous bassin Allier-Loire amont (73 %).

À l'inverse, on trouve significativement plus souvent le Sdage « peu » ou « pas assez » adapté pour répondre aux différents enjeux présentés lorsqu'on est :

- Un homme (43 %) ;
- Dans la tranche d'âge des 65 ans et plus (44 %) ;
- Un agriculteur (56 %) ou un cadre ou profession intellectuelle supérieure (45 %) ;
- Un habitant du sous bassin Vilaine et côtiers bretons (53 %).

- Complètement
- Assez
- Peu
- Pas du tout



Un répondant sur deux considère que les moyens proposés par le Sdage sont en adéquation avec les objectifs

Question 2 - Atteindre les objectifs du Sdage suppose de maintenir les dynamiques territoriales, les contraintes réglementaires et l'effort financier actuels. Les moyens proposés pour les atteindre vous semblent-ils être adéquats ?

Réponses : 2191



On trouve significativement plus souvent les moyens proposés pour atteindre les objectifs du Sdage « complètement » ou « assez » adéquats lorsqu'on est :

- Une femme (54 %) ;
- Dans la tranche d'âge de moins de 25 ans (70 %) ou de 25 à 34 ans (66 %) ;
- Un étudiant (65 %) ou ouvrier (62 %) ou un employé (62 %) ;
- Un habitant des sous bassins Allier-Loire amont (61 %), Mayenne-Sarthe-Loir (60 %) ou Loire moyenne (55 %).

À l'inverse, on trouve significativement plus souvent les moyens proposés pour atteindre les objectifs du Sdage « peu » ou « pas assez » adéquats lorsqu'on est :

- Un homme (53 %) ;
- Dans la tranche d'âge des 65 ans et plus (54 %) et des 50 à 64 ans (53 %) ;
- Un agriculteur (61 %) ou un cadre ou profession intellectuelle supérieure (54 %) ;
- Un habitant des sous bassins Vilaine et côtiers bretons (61 %) et Vienne et Creuse (61 %).

- Complètement
- Assez
- Peu
- Pas du tout



Le PGRI 2022-2027 est considéré comme complètement ou assez adapté pour répondre aux enjeux présentés par près de 6 répondants sur 10

Question 3 - Dans un contexte de changement climatique, le projet de plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

- accroître la sécurité des populations face aux inondations
- réduire le coût des dommages
- accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés

Réponses : 2351



On trouve significativement plus souvent le PGRI « complètement » ou « assez » adapté pour répondre aux enjeux présentés lorsqu'on est :

- Dans la tranche d'âge de moins de 25 ans (82 %) ou de 25 à 34 ans (72 %) ;
- Un lycéen (92 %), un étudiant (77 %) ou ouvrier (72 %) ou un employé (62 %) ;
- Un habitant des sous bassins Loire moyenne (64 %), Mayenne-Sarthe-Loir (64 %) ou Allier-Loire amont (62 %) ;
- Un répondant au questionnaire papier (66 %).

À l'inverse, on trouve significativement plus souvent le PGRI « peu » ou « pas assez » adapté pour répondre aux enjeux présentés lorsqu'on est :

- Dans la tranche d'âge des 65 ans et plus (52 %) ;
- Un retraité (49 %) ;
- Un habitant du sous bassin Vilaine et côtiers bretons (55 %) ;
- Un répondant au questionnaire en ligne (47 %).

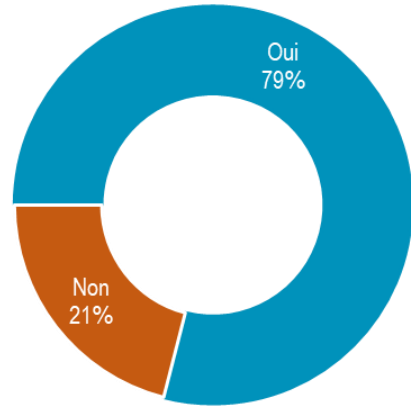
- Complètement
- Assez
- Peu
- Pas du tout



La nécessité d'intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations au sein d'autres politiques publiques est partagée par près de 8 répondants sur 10

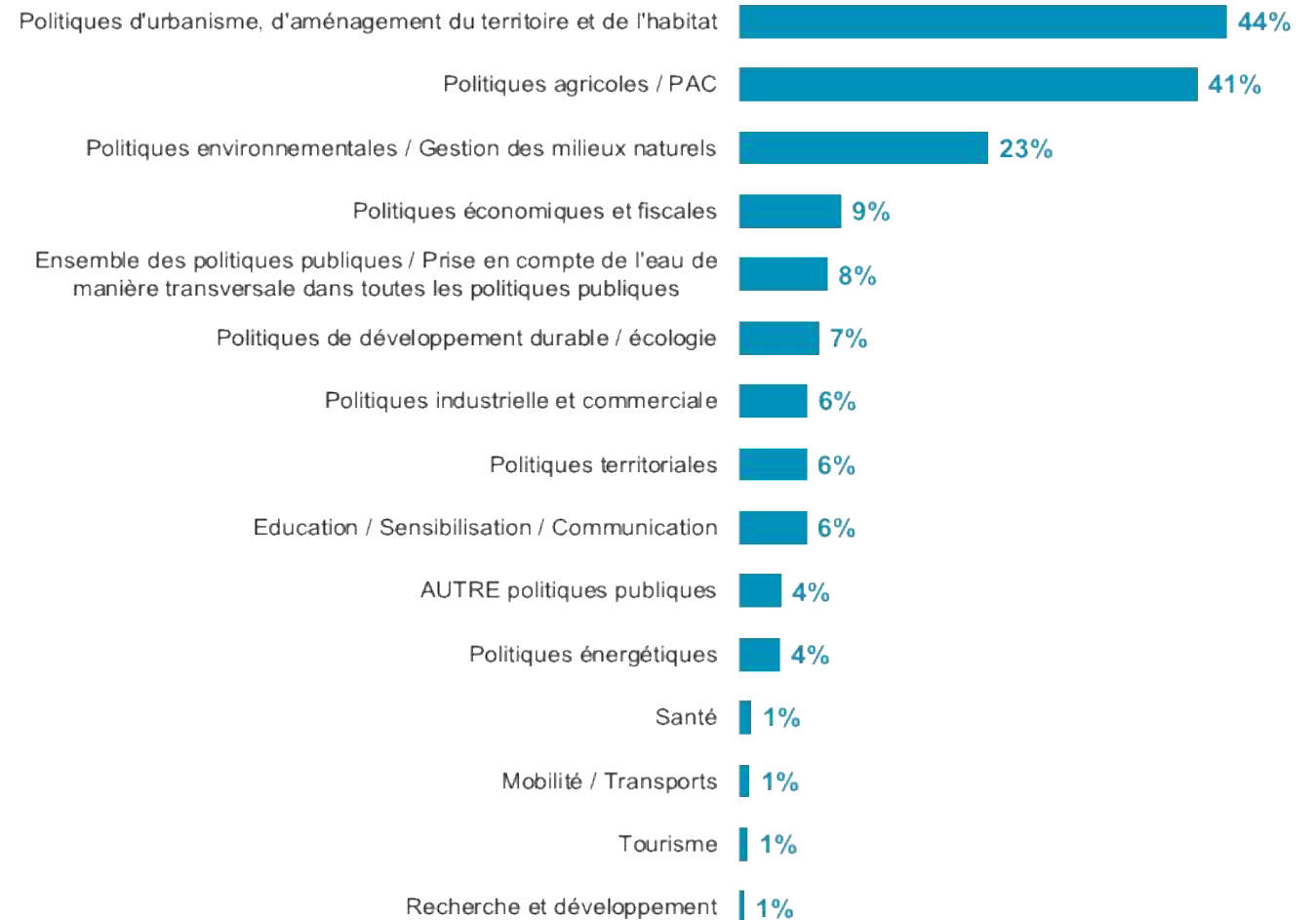
Question 4 - Pensez-vous que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations ?

Réponses : 2122



Pour près de 8 répondants sur 10 il apparaît nécessaire d'intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations au sein d'autres politiques publiques.

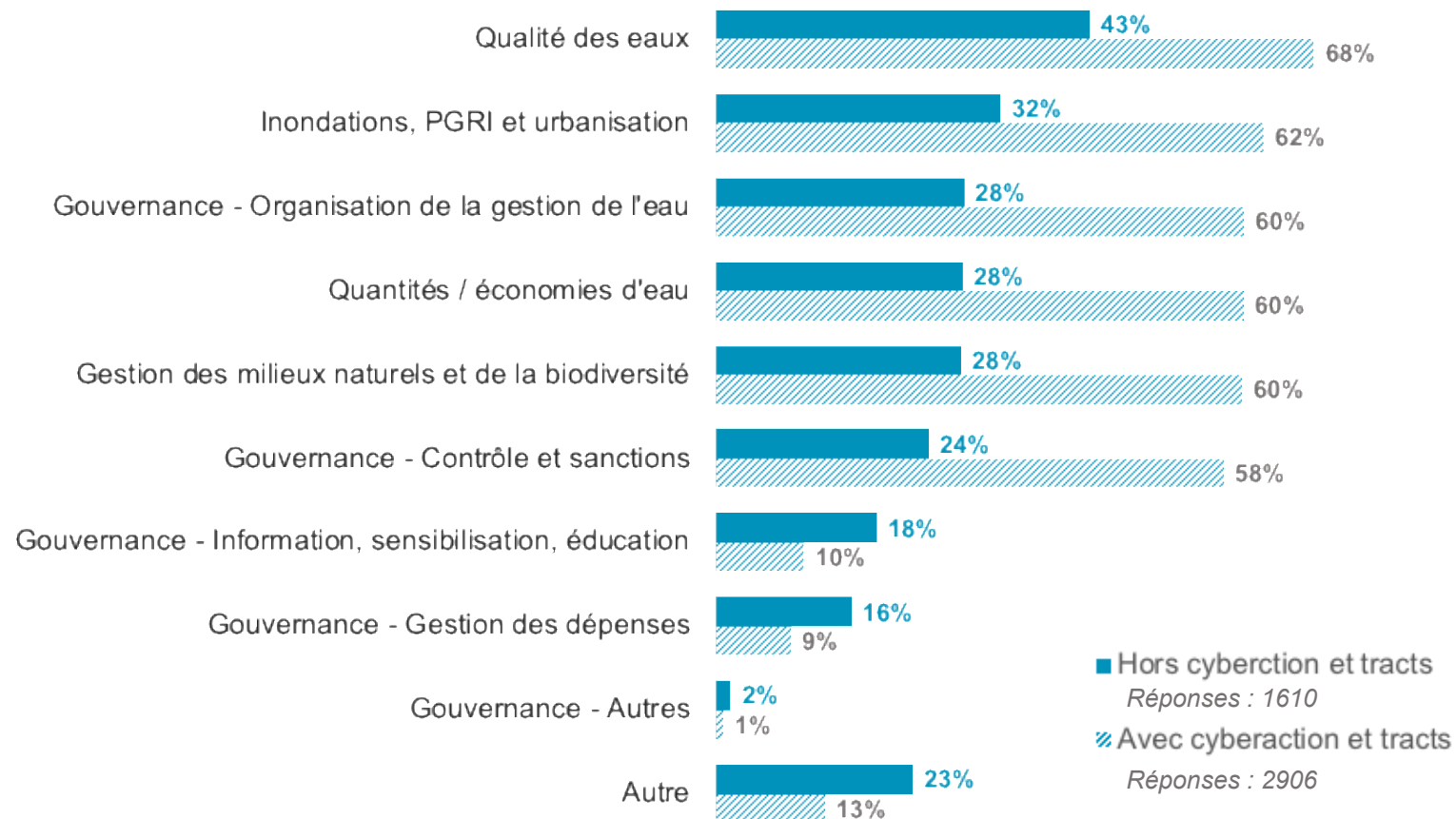
Au total, 54 % des répondants (hors cyber action et tracts) ont apporté des précisions relatives à l'intégration des enjeux liés à l'eau aux politiques publiques.



Plus de deux tiers des répondants ont fait des propositions, remarques ou commentaires supplémentaires

Question 5 – Avez-vous d'autres suggestions pour compléter ces propositions ?

Réponses au total : 2906 / Réponses hors cyber action et tracts : 1610



Des suggestions significativement plus formulées par :

- Les répondants plus âgés
- Les artisans / commerçants / chefs d'entreprise et les retraités
- Les hommes
- Les répondants issus du sous bassin Vilaine et côtiers bretons

Sujets principalement évoqués

Les commentaires, remarques et suggestions des répondants concernaient par ordre d'importance :

- **La qualité des eaux (43 %) :**
 - Les actions sur l'agriculture avec notamment : la limitation, le contrôle ou l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires (15 %), le soutien au développement de systèmes, filières et pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (9 %), la préservation et la création de talus, haies, bocages, fossés et bandes herbeuses (8 %), les mesures visant à soutenir le passage à une agriculture biologique (7 %) ou encore la réduction des modes de productions intensifs (7 %).
 - Les actions sur les villes et industries avec notamment : la réduction des pollutions et polluants (7 %), l'amélioration du traitement des eaux usées (4 %), l'amélioration de la qualité et du contrôle de l'eau potable (4 %), la prise en compte des micropolluants (4 %).
- **Le PGRI, les inondations et l'urbanisation (32 %) :** il s'agit notamment de penser l'aménagement urbain afin de réduire les risques d'inondations (16 %), ne plus construire en zones inondables (6 %), préserver le fonctionnement des zones humides pour qu'elles jouent leur rôle de rétention d'eau (6 %), entretenir les cours d'eau (4 %).
- **La gouvernance via l'organisation de la gestion de l'eau (28 %) :** en ayant notamment une politique plus ambitieuse et en accélérant la mise en œuvre des mesures (8 %), en écoutant et en associant davantage les populations (7 %), en travaillant à l'échelle des bassins versants ou à un niveau local, plus proche du terrain (6 %).
- **La quantité et les économie d'eau (28 %) :** notamment en soutenant les changement de modèle agricole et le choix de cultures moins consommatrices en eau (7 %), en favorisant les mesures permettant d'éviter le gaspillage chez les particuliers et à limiter l'usage de l'eau potable au strict nécessaire (7 %), en encadrant, limitant ou en contrôlant l'irrigation en agriculture (5 %), en développant les retenues d'eau pour stocker l'eau et l'utiliser en période de sécheresse (5 %).

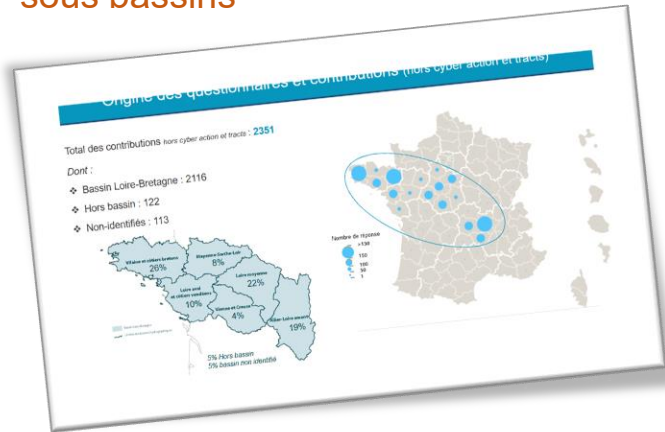
Sujets principalement évoqués

- **La gestion des milieux naturels et de la biodiversité (28 %)** : notamment avec la préservation des zones humides (9 %), la préservation de la biodiversité (6 %), la restauration de la continuité écologique (5 %), la sauvegarde des barrages, étangs et seuils (5 %) ou encore la limitation, le contrôle ou l'interdiction des prélèvements dans les nappes phréatiques et les cours d'eau (4 %).
- **La gouvernance via les contrôles et sanctions (24 %)** : il s'agit notamment de mettre en place, de renforcer les contrôles, la police de l'environnement ou de faire appliquer plus strictement la réglementation (11 %), d'appliquer le principe du pollueur payeur (7 %), d'améliorer ou de renforcer la réglementation (5 %) ou encore de sanctionner les contrevenants (4 %).
- **La gouvernance via l'information, la sensibilisation et l'éducation (18 %)** : notamment en éduquant, informant ou sensibilisant le grand public pour faire évoluer les comportements (9 %), en améliorant l'accès et la lisibilité des données publiques sur l'eau (3 %), en favorisant et en prenant en compte les travaux de recherche (3 %) ou encore en intégrant les enjeux liés à l'eau aux programmes scolaires (3 %).
- **La gouvernance à travers la gestion des dépenses (16 %)** : notamment via l'aide ou le financement d'initiatives écologiques et respectueuses des ressources (5 %), en renforçant les moyens (4 %) ou en repensant la tarification de la consommation d'eau (3 %).
- **Les répondants ont également émis d'autres types de remarques (23%) dont notamment :**
 - Des critiques ou remarques sur le projet Sdage (7 %) ;
 - Des remarques concernant le développement durable, le changement climatique ou l'écologie (6 %) ;
 - Des témoignages (5 %) ;
 - Des critiques sur les gestionnaires de l'eau (4 %).

Pour aller plus loin

En complément, consultez le rapport complet.

- des résultats détaillés par sous bassins



- des compléments sur les réponses aux questions ouvertes
- des verbatims



- des précisions sur le profil des répondants (âge, genre, PCS)
- une lecture des résultats selon le profil

